



Rapport des juges principaux

| | | | | |
|-----------------------------------|--|---------------------------------|------------------------------------|-----------------------------------|
| Nom de l'hippodrome | Rideau Carleton | | Ottawa | |
| Date | Jeudi, le 13 septembre 2018 | | Heure de départ | 18 h 30 |
| Conditions météorologiques | Course 1–10 : Dégagé (Temp : 21 °C) | | | |
| État de la piste | Courses 1 à 10 : Rapide (Variante 0 s) | | | |
| Nombre de courses | 10 | Courses de qualification | Nombre total d'inscriptions | 83/96 |
| Total des paris mutuels | 82 243 \$ | | | |
| Contact Vétérinaire | Réunion de paddock | Réunion d'entretien de piste | Visite de l'enquêteur | Rapport du juge principal sortant |

| | | |
|---|--------------------------------------|--------------------------------------|
| Juge principal Weber, Michael | Juge associé Coles, Sharla | Juge associé Frenette, Ben |
|---|--------------------------------------|--------------------------------------|

Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes et/ou suspensions, objections et/ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)

Bureau:

- Les conducteurs Stephane Brosseau et Guy Gagnon ont été assignés à comparaître à l'audience d'appel de Louis-Philippe Roy le 24 octobre.

Courses :

1. Retrait tardif des juges (rétention) pour le numéro 8 MUSCLE LANE concernant la règle de la CAJO 26.12 (attendu dans l'enclos une heure avant), il est arrivé 53 minutes avant l'heure de départ, remboursement : 86 \$; le jury a accepté les explications de l'entraîneur, Connie Chisholm, et aucune amende n'a été infligée. Rien à signaler.
2. (1) Enquête sur le numéro 4 ITS ALL WORTH IT (Gary McDonald) qui a terminé 3^e, par rapport à la règle de la CAJO 22.27 (non respect du règlement) avant le poteau au demi-mille, aucune infraction.

Vidéo : https://youtu.be/75_Z5R-RC6Y

- (2) Enquête sur le numéro 5 BIG YELLOW (Darrell Coville) qui a terminé 4^e, par

rapport à la règle de la CAJO 18.08.02 (abandon de la piste) après le poteau au quart de mille, le numéro 5 a heurté deux pylônes et n'a pas quitté la piste, aucune infraction. Rien à signaler.

Vidéo : <https://youtu.be/XSE0emXXzzY>

3. Retrait tardif de vétérinaire (malade) du numéro 8 IDEAL SPACE par le vétérinaire de la CAJO, le D^r L. Atack-Berthiaume qui a placé le cheval numéro 8 sur la liste du vétérinaire, remboursement : 12 \$. Enquête sur le numéro 3 VEE BREEZE (Richard Simard) qui a terminé 5^e sur le dernier droit, concernant les règles de la CAJ22.05.02 (ii) (couloir de dépassement) et 18.08.02 (abandon de la piste); au niveau du dernier droit, le numéro 3 est entré dans le couloir de dépassement, empêchant ainsi le numéro 5 ISLAND BLUE (Stephane Pouliot) d'accéder complètement au couloir de dépassement (accusé d'interférence); le numéro 3 a terminé 5^e, a été dépassé par le numéro 5 et a été classé 6^e. Ricard Simard se présentera au bureau des juges pour un examen de cet incident. Rien à signaler.

Vidéo : <https://youtu.be/SND1a4OPVqc>

4. Rien à signaler.
5. Rien à signaler.
6. Rien à signaler.
7. Rien à signaler.
8. Examen du bris d'allure par le numéro 4 GIDDY UP BLACKFLY (Guy Gagnon) après le départ, le numéro 4 a causé une interférence au numéro 3 SHHH ITS A SECRET et au numéro 5 RAMSET (les deux ont été accusé d'interférence; aucun classement nécessaire puisque le numéro 4 a terminé 7^e (dernier). Rien à signaler.

Vidéo : <https://youtu.be/Vg67JvGg-T8>

9. Rien à signaler.
10. Nouvel alcool test. Rien à signaler.

Réclamations : Aucune.